

Initiative sur les salaires minimums : un boomerang pour la Suisse

17.04.2014

D'un coup d'oeil

Les syndicats souhaitent que l'État impose un salaire minimum à toutes les entreprises. Un salaire minimum identique de 22 francs de l'heure, le plus élevé du monde, devrait s'appliquer à toutes les branches et à toutes les régions. Une telle mesure détruirait précisément les emplois que l'initiative prétend protéger. Ce salaire minimum affecterait les personnes qui entrent sur le marché du travail ou qui reprennent une activité, les employés à temps partiel et les personnes ayant une formation insuffisante. Le signal envoyé ferait du tort aux personnes à la recherche d'un emploi. Or si elles ne parviennent pas à entrer dans la vie active, elles souffriront davantage de pauvreté à l'avenir. L'initiative porterait également préjudice aux régions rurales et de montagne. Elles ne peuvent pas payer les mêmes rémunérations que les grandes villes et ne seraient plus guère compétitives.

Un salaire minimum dicté par l'État obligerait des entreprises exportatrices à automatiser ou à restructurer des tâches simples, à délocaliser ou à déplacer à l'étranger des secteurs de production entiers. C'est le seul moyen qu'auraient les entreprises de maintenir leur compétitivité internationale. Celles focalisées sur le marché suisse ne pourraient pas forcément répercuter la hausse du coût de la main-d'œuvre sur les prix. La problématique est particulièrement évidente dans le domaine du tourisme, un de nos grands succès à l'exportation. Dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, les salaires sont déjà deux fois plus élevés qu'en Autriche. Les sites touristiques risqueraient de perdre beaucoup de clients suisses et étrangers dans l'éventualité d'une nouvelle hausse des prix.

Une mesure étatique visant à uniformiser les salaires de Bâle à Chiasso et de Genève à Martina, aux Grisons, aurait l'effet d'un boomerang. Disons NON à l'initiative sur les salaires minimums le 18 mai.